

# Enquête sur le devenir professionnel des internes de santé publique

Depuis 1991, le nombre de postes offerts au choix des jeunes médecins reçus au concours de l'internat est croissant dans la filière santé publique. L'ensemble de la classe politique considère désormais que les objectifs de santé publique sont devenus prioritaires et les besoins en professionnels importants. Aujourd'hui, dix ans après la création de la filière santé publique de l'internat, alors que s'élaborent des restructurations de l'enseignement universitaire et que des domaines entiers s'ouvrent (santé et environnement, santé publique internationale, évaluation médicale, assurance qualité...), il a paru pertinent au sein du Collège de liaison des internes de santé publique (CLISP) de s'interroger sur le devenir professionnel des anciens internes de la filière. L'association des internes de santé publique d'Île-de-France (SPI), avec l'aide logistique de la direction générale de la Santé (DGS), a contacté 157 anciens internes de santé publique (AISP) sur les 171 estimés ayant validé leur DES (exhaustivité : 92 %)\*.

## Formation universitaire

La formation des internes s'effectue en région parisienne pour un tiers d'entre eux. En moyenne 5 à 6 stages (semestriels) en santé publique sont effectués sur les 8 que comporte le cursus de l'internat. Les autres sites de stage ont été

le plus souvent des services de maladies infectieuses. En dehors des enseignements théoriques, prévus au sein du DES, 88 % des AISP ont suivi une ou plusieurs formations supplémentaires. Les deux tiers possèdent un diplôme de 3<sup>e</sup> cycle.

## Formations complémentaires

DEA (biostatistique, épidémiologie, économie de la santé)	61 %
DESS (économie, gestion des services de santé)	15 %
DESC (maladies infectieuses, gériatrie)	21 %
École de gestion (Essec, ISA...)	3 %

## Activité professionnelle

154 des 157 AISP interrogés ont une activité professionnelle, deux ont choisi de ne pas exercer et un seul est à la recherche d'un emploi.

- 90 % des AISP sont à plein temps
  - Le secteur public et parapublic concentre 85 % des AISP : 63 % en secteur hospitalier et hospitalo-universitaire, 22 % dans les autres secteurs publics.
- En ce qui concerne le secteur public hospitalier, 41 % sont

praticiens hospitaliers, 22 % assistants hospitalo-universitaires, 17 % chefs de clinique assistants et 20 % attachés ou autre statut.

- Le secteur privé regroupe 13 % des AISP (industrie pharmaceutique, société de conseil, d'évaluation...).
  - 2 % travaillent dans le secteur associatif.
- Les départements hospitaliers d'information médicale (DIM) et l'épidémiologie constituent les principaux domaines investis par les AISP (26 et 14 %).

Cinq AISP seulement ont rejoint le corps des médecins inspecteurs de santé publique. Trois sont devenus médecins-conseil des caisses de la sécurité sociale.

## Principaux domaines d'activité

DIM	26 %
Épidémiologie	14 %
Médecine clinique	12 %
Prévention	8 %
Évaluation	8 %
Pharmacologie clinique	8 %

## Formations complémentaires

### Internat (4 ans)

Spécialités médicales et chirurgicales, **santé publique**, médecine du travail, biologie médicale, psychiatrie

### Concours de l'internat

### 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles (6 ans)

## Rappel du cursus médical

## Commentaires

Le nombre d'AISP choisissant une activité clinique devrait diminuer dans les années à venir. Au moment de la création de la filière, devant le flou des informations et des débouchés, un certain nombre d'internes ont préféré s'orienter vers la médecine clinique associée à la santé publique. Aujourd'hui, la situation se clarifiant, les internes ont tendance à développer un exercice professionnel exclusivement de santé publique. De même, le nombre important d'AISP travaillant à l'hôpital peut être expliqué par la conjonction d'une offre de stages essentiellement hospitalière et la création des postes de DIM. Malgré tout, il semble que les besoins au sein des hôpitaux soient élevés (évaluation des pratiques, recherche clinique, hygiène hospitalière, prévention des risques...).

Cinq internes seulement ont suivi le cursus de l'ENSP de Rennes. Ce faible nombre s'explique par l'éloignement géographique, les perspectives

professionnelles peu encourageantes, et la nécessité de suivre une année supplémentaire après le long cursus de l'internat.

Le secteur associatif est lui aussi le parent pauvre, probablement parce qu'il ne garantit pas souvent une situation très stable. Le développement des observatoires régionaux de la Santé et des organisations non gouvernementales devrait modifier sensiblement cette situation.

Cette enquête ne donne qu'une vision rétrospective, une photographie des premières promotions d'internes. Les résultats qu'elle apporte sur les débouchés professionnels sont le fruit d'une situation très particulière aux premières années : nombreux postes à pourvoir dans les DIM, absence de véritable formation structurée, stages peu diversifiés. Désormais les débouchés sont plus variés et il est nécessaire d'ouvrir de nouveaux terrains de stages dans l'ensemble du système de santé, particulièrement dans certains secteurs encore trop peu investis (santé et environnement, santé publique internationale, protection sociale, évaluation, hygiène hospitalière).

\* L'intégralité de l'enquête est publiée dans *Échange santé-social* du mois de mars.